Bulletin d'Information
N° 166 — juillet 2018

Appel national pour des lieux dédiés à la mémoire des français d'Algérie de toutes les origines assassinés en raison de leur attachement à une Algérie Fraternelle liée à la France

© Crédit photo : Monique Chavrondier

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord

95 rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél : 01 45 26 29 33
Fax : 01 40 16 91 91

Mail : mafa.pn@free.fr

Site internet : www.mafa-pn.fr

Sommaire

P2 / Édito

P3 / Actualités de la MAFA

> Courrier de JF Vallat à Mme Darrieusseq demandant audience
> Réponse de Mme Darrieusseq acceptant audience
> Courrier de JF Vallat à Mme Darrieuseq en réponse à l'invitation du 19 mars
> Communiqué de presse
> Courrier de la MAFA et du GRFDA à Mme Darrieusseq
> Question écrite déposée par Mme Boyer concernant l'attente des familles de civils européens disparus
> Question écrite déposée par Mme Boyer sur les crédits en faveur des rapatriés
> Question écrite déposée par Mme Boyer sur une décision du conseil constitutionnel
> Appel National
> Inauguration des ronds-points « Thiersville village de France » et « Madeleine et Félix Vallat »
> Extraits des conclusions du compte-rendu de l'enquête réalisée par Mr Ripoll
> Financement de la BD « Les Conquérants du Monde Ancien »

P17 / Portrait

> Yves Boutin, précurseur de l'Algérie Française

P 20 / Rubrique culturelle

P 29 / Vie des associations

P 31 / Rubrique juridique

Édito

L'histoire n'est pas écrite

Jean-Félix Vallat

Pour les déclinistes, l'Histoire est écrite. La France est vouée à un effondrement économique irrésistible. Or le 15 mai 2018 l'INSEE a revu ses prévisions de croissance en France pour 2017. Tiré par les investissements des entreprises et les exportations, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 2,3% soit 0,3 points de plus qu'annoncé, le déficit public est ramené à 2,6 % (3,2% en 2016) et devrait s'établir à 2,3 % en 2018.

Ce n'est pas un hasard. L'esprit libéral qui anime le gouvernement et oriente ses décisions, en grande partie appuyées par la droite républicaine, a privilégié le risque sur le statut, l'attractivité du pays sur une relance prématurée du pouvoir d'achat. Certes, l'effort demeure nécessaire face à un pétrole à 80 dollars le baril, (+45% en un an) et une légère progression du chômage au premier trimestre 2018 (+ 0,2%). Les mesures protectionnistes américaines et le coût de la grève SNCF sur l'économie affecteront la croissance. Enfin, la réduction du déficit public est amorcée trop timidement.

Les contempteurs de la France d'outre-mer considèrent qu'elle est le maintien hypocrite de la domination coloniale. Pour eux il n'est d'autre voie pour cette France d'outre-mer que le séparatisme voire l'indépendance, ce qui accompagnera dans les banlieues métropolitaines la progression d'un séparatisme culturel et social. Or en Nouvelle Calédonie la France a inventé une formule associant le maintien dans la République et l'émancipation de la population kanak qui a en charge l'administration de deux des trois provinces du territoire (province Nord et Ile Loyauté), la troisième (Nouméa) relevant de la responsabilité des caldoches. Le statut de la Nouvelle Calédonie issu des accords de Matignon et Nouméa (1988 et 1998) prévoit une large autonomie, l'Etat conservant les seules compétences régaliennes. La France et les calédoniens ont voulu qu'après cette période de cogestion entre kanaks et autres habitants, le sort du territoire soit fixé par le référendum du 4 novembre 2018. Cette consultation ne peut nous laisser indifférents.

Dans les années 1960 plusieurs milliers de français d'Algérie s'installèrent en Nouvelle Calédonie : ils désirent son maintien dans l'ensemble français et le succès d'une décolonisation sans sécession. L'enjeu est national car la France « ne serait pas la même sans la Nouvelle Calédonie » selon une déclaration du Président de la République. En effet 55% des minerais les plus riches en nickel sont situés en Nouvelle Calédonie. La Chine manque de certains produits dont le nickel et consomme 50% de la production mondiale. Elle s'intéresse donc au devenir de la Nouvelle Calédonie. Son emprise grandissante dans la zone pacifique alarme la Nouvelle Zélande et l'Australie qui souhaitent la présence de la France avec ses moyens régaliens et militaires, même limités.

Selon les résultats des scrutins nationaux et locaux antérieurs, les calédoniens se répartissent en 60% de non-indépendantistes et 40 % d'indépendantistes. Des récents sondages sur le résultat du référendum vont dans le même sens. Les prophètes de malheur en seront pour leurs frais.
L'Histoire n' est pas écrite et vive la Nouvelle Calédonie française !

Actualités de la Mafa

Courrier de Jean-Félix Vallat à Mme Darrieusseq demandant audience

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
Tel : 01/45/26/29/33 Mobile : 06/15/56/57/67 Courriel : mafa.pn@free.fr

Madame DARRIEUSSEQ
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées
Hôtel de Brienne
14, rue Saint-Dominique
75700 Paris SP 07

Paris, le 20 mars 2018

Madame la Ministre

Sans prétendre à une quelconque suprématie représentative, la MAFA est une des plus importantes associations de rapatriés d'Afrique du Nord et qui, de surcroît, a toujours privilégié la démonstration à l'invective dans ses relations avec les pouvoirs publics.

Les attentes de mes mandants sont présentées dans un mémorandum de février 2017 qui, pour l'essentiel, reste d'actualité.

Au cours d'un entretien du 14 novembre dernier, une délégation de la MAFA a exposé les revendications contenues dans ce document à un membre de votre cabinet, M. SEBTON, en confirmant à ce dernier la teneur de nos échanges dans des courriers du 17 novembre 2017 et 16 février 2018.

En substance, nous avons tenu, dans un souci de réalisme et compte tenu des contraintes budgétaires, à distinguer les revendications dont le traitement ne pouvait être envisagé à court terme et nécessitait des concessions de la part des rapatriés, de celles susceptibles d'être satisfaites rapidement. Parmi celles-ci figurent la situation de surendettement d'une trentaine de rapatriés réinstallés dans une profession non salariée en situation de détresse sociale, la création d'un groupe de travail sur le sort des civils européens disparus à la suite de leur enlèvement par le FLN que j'ai sollicité auprès de vous dans un courrier du 16 février écoulé. A ces questions relevant de l'urgence et sans impact financier significatif, s'ajoute la nécessaire présence des rapatriés dans le conseil d'administration de l'ONAC-VG.

Lors de nos échanges avec votre cabinet, la MAFA a exposé pour toutes ses attentes des pistes de travail argumentées et raisonnables.

Afin de vous les présenter directement, dans un esprit d'ouverture, et ainsi convaincre mes mandants de la réalité du dialogue avec le gouvernement, je vous prie de bien vouloir m'accorder une audience.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma déférente considération.

Le Président de la MAFA,
Jean Félix VALLAT

Pièces jointes :

- *Mémorandum « rapatriés »*
- *Courrier du 16 février 2018*

Réponse de Mme Darrieusseq au courrier de demande d'audience

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

Le Secrétaire d'Etat

Paris, le 06.06.18 003086
ARM/SDBC/DEAGM/QPCI
SCH/700-1033

Monsieur le Président,

Par lettre du 20 mars dernier, vous m'avez fait part de votre souhait de me rencontrer afin de me présenter des pistes de travail relatives à la situation des rapatriés.

Il m'est agréable de vous informer que c'est avec plaisir que je vous recevrai.

Il conviendrait donc que votre secrétariat prenne contact avec mon secrétariat particulier[1] afin que puisse être déterminée la date de notre entretien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Geneviève DARRIEUSSECQ

Monsieur Jean Félix VALLAT
Président de la Maison des agriculteurs
et des Français d'Afrique du Nord
95 rue d'Amsterdam
75008 Paris

[1] Tél : 01.72.69.21.82 ou 21.83

14, rue Saint-Dominique 75700 Paris SP 07 - Tél : 01 42 19 30 11 - Fax : 01 47 53 40 91

Courrier de Jean-Félix Vallat à Mme Darrieusseq répondant à l'invitation du 19 mars

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
Tel : 01/45/26/29/33 Mobile : 06/15/56/57/67 Courriel : mafa.pn@free.fr

Madame DARRIEUSSEQ
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées
Hôtel de Brienne
14, rue Saint-Dominique
75700 Paris SP 07

Paris, le 8 mars 2018

Madame la Ministre

Vous avez bien voulu m'inviter à assister aux cérémonies du 19 mars 2018 dédiées à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Je ne pourrai, ni aucun adhérent de la MAFA, être présent en la circonstance.

Comme vous le savez, les rapatriés récusent le choix du 19 mars comme date commémorative de la fin de la guerre civile en Algérie française pour des raisons objectives : continuations des exactions du FLN après le pseudo cessez-le-feu, incapacité de l'exécutif provisoire gérant l'Algérie jusqu'au scrutin d'autodétermination d'assurer l'ordre et de garantir les intérêts des européens, précipitant leur exode désespéré, déclaration de Ben Bella de juin 1962 sur le caractère néo-colonialiste des accords d'Evian préfigurant leur caducité par les dirigeants du nouvel Etat.

L'existence d'une autre date, le 5 décembre (décret du 26 décembre 2003), pour célébrer les victimes de la guerre d'Algérie, illustre le dissensus national sur cet évènement historique majeur.

La recherche d'un accord sur une date acceptable dépassant les clivages et réconciliant les mémoires est un devoir de l'Etat dont je souhaite respectueusement que vous le preniez en charge.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma déférente considération.

Le Président de la MAFA
Jean Félix VALLAT

Communiqué de presse de la Mafa du 9 février 2018

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
Tel : 01/45/26/29/33 Mobile : 06/15/56/57/67 Courriel : mafa.pn@free.fr

Paris, le 9 février 2018

Communiqué de presse de la Mafa du 9 février 2018 concernant la décision du Conseil Constitutionnel accordant aux personnes civiles de toute nationalité un droit à pension de victime de la guerre d'Algérie

IL FAUT RESERVER LE DROIT A PENSION AUX VICTIMES D'ATTENTAT COMMIS PAR LE FLN ET NON A TOUTES LES VICTIMES DE LA GUERRE D'INDEPENDANCE D'ALGERIE COMME SEMBLE LE CONSIDERER LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Dans une décision du 8 février 2018 rendue sur requête d'un Algérien le conseil constitutionnel a jugé contraire à la constitution les dispositions de l'articles 13 de la loi 63-778 du 31 juillet 1963 réservant aux citoyens français l'octroi d'une pension d'invalidité comme victime civile de la guerre d'Algérie. Il en résulte que le requérant algérien qui, contrairement aux harkis n'a, ni souscrit de déclaration recognitive de nationalité, ni demandé sa réintégration dans la nationalité française et qui a donc rompu ses liens d'allégeance avec la France est néanmoins éligible à la pension d'invalidité du fait de blessures résultant d'un attentat causé lors de la guerre d'indépendance algérienne.

Une telle décision en elle-même surprenante n'est pas suffisamment claire et risque de déboucher sur l'extension de la pension d'invalidité à toutes les victimes civiles de la guerre d'Algérie, françaises et algériennes, et sans distinction entre les auteurs français ou algériens des faits à l'origine des blessures ou du décès.

Il incombe au parlement français de réécrire la loi de 1963 pour qu'elle soit conforme à l'esprit qui l'a animé en 1963 et pour que sa justification échappe à la censure du conseil constitutionnel en démontrant que le principe d'égalité autorise des différences de traitement correspondant à des différences de situation.

Courrier de la Mafa et du GRFDA à Mme Darrieusseq

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
: 95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
TEL : 01/45/26/29/33 MOBILE : 06/15/56/57/67 Courriel : mafa.pn@free.fr
Groupement de Recherche des Français Disparus en Algérie
65 Bd de la plage / 33120 / ARCACHON
TEL : 06/89/33/64/23 Courriel : col.gda@wanadoo.fr

G.R.F.D.A

Madame DARRIEUSSEQ
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées
Hôtel de Brienne
14, rue Saint-Dominique
75700 Paris SP 07

Paris, le 16 février 2018

Madame la Ministre

Par question écrite n° 3661 publiée le 12 décembre 2017, Monsieur Patrick VERCHERE, député du Rhône, demande la création d'une commission mixte franco-algérienne chargée de faire connaitre aux familles les conditions dans lesquelles ont disparu 3.018 civils européens entre le 19 mars et le 31 décembre 1962, selon le gouvernement français lui-même, auxquels s'ajoutent 291 disparitions en 1963 et 330 enlèvements entre le début de la guerre et les accords d'Evian.

Le bilan actuel se chiffre à 1.753 personnes dont le destin demeure toujours tragiquement inconnu.

Dans votre réponse publiée le 30 janvier 2018, vous faîtes état d'un groupe de travail franco-algérien institué en décembre 2013, piloté par les deux ministres compétents, et chargé, du côté de la partie française, de se préoccuper de la disparition au cours de la guerre de 500 à 1.000 soldats français. Cette démarche est bienvenue et nous la saluons.

Néanmoins une concertation similaire n'est pas engagée, aux termes de votre réponse à Monsieur VERCHERE, pour les civils européens qui ont le droit en vertu de l'article 24 de la Convention Internationale contre les disparitions forcées, de savoir le sort de leurs époux ou ascendants, enfants, frères ou sœurs, les conditions de leur fin dans l'effrayante solitude devant être la leur, le lieu de leur dépouille.

Dès lors, c'est avec insistance que nous vous demandons de prendre les initiatives nécessaires sur ce dossier sensible et douloureux.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Le Président de la MAFA
Jean Félix VALLAT

La Présidente du GRFDA
Colette DUCOS-ADER

Question écrite au gouvernement déposée par la députée des Bouches-du-Rhône Mme Valérie Boyer concernant l'attente des familles de civils européens disparus

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème legislature

Question N° : 9712	De **Mme Valérie Boyer** (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)	**Question écrite**

Ministère interrogé > Armées	**Ministère attributaire >** Armées

Rubrique >anciens combattants et victimes de guerre	**Tête d'analyse** >Attentes des familles de civils européens enl	**Analyse >** Attentes des familles de civils européens enlevés par le FLN.

Question publiée au JO le : **26/06/2018**

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de Mme la ministre des armées sur les attentes des familles de civils européens enlevés par le FLN au cours de la guerre d'Algérie entre le 1er novembre 1954, avec une accélération des disparitions après le 19 mars 1962 et jusqu'en 1963. À l'époque des faits et toujours pour la même période le secrétaire d'État aux affaires algériennes, M. Jean de Broglie faisait état, se basant sur des données de l'ambassade de France à Alger, de 3 019 personnes enlevées dont 1 700 environ disparues avec de fortes présomptions de décès. Au même moment, le Comité international de la croix Rouge (CICR) a enquêté entre mars et septembre 1963 sur 1 200 disparitions et conclut à 70 % de décès, 20 % de présomption de décès, 10 % de retrouvés. Son rapport transmis le 24 octobre 1963 au secrétaire d'État aux affaires algériennes, énonce qu'il n'a pu accéder à 20 camps de détention de l'ALN. La diffusion du rapport du CICR n'a été autorisée qu'en juin 2003 sur décision du Premier ministre de l'époque. Elle a ouvert un dossier trop longtemps occulté. La loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés reconnaît dans son article 1er les souffrances endurées par les disparus et leurs familles. Sous cette impulsion, la direction des archives du ministère des affaires étrangères publia une liste des dossiers des disparitions, issue des archives diplomatiques, afin d'aider les familles des intéressés. Cette initiative contribua aux travaux de la commission « disparus » mise en place en mai 2009 par la mission interministérielle aux rapatriés (MIR), service du Premier ministre, chargée de la mise en œuvre des politiques matérielles et mémorielles en direction des rapatriés. La commission établit une liste de 1 709 personnes enlevées portées disparues entre le 1er novembre 1954 et le 31 décembre 1962, c'est-à-dire déclarées décédées par jugement ou présumées décédées. Le nombre de 1 598 de ces personnes figure depuis février 2012 sur les colonnes du mémorial du quai Branly dédié aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cette énumération n'est pas exhaustive et il est souhaitable que la commission achève sa mission afin de finaliser la liste par confrontation des sources. C'est ainsi que le sort de 171 disparus demeure encore incertain. Ensuite, les familles des personnes enlevées ne veulent pas que l'écoulement du temps rende impossible l'exercice du droit de connaître le sort de leurs époux ou descendants, frères ou sœurs, les conditions de leur fin dans l'effrayante solitude qui devait être la leur et le lieu de leurs dépouilles. Une telle démarche requiert l'appui des services consulaires français en Algérie. Elle est éclairée, au-delà de son applicabilité juridique, par l'esprit de la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées adoptée par l'ONU le 20 décembre 2006. Dans ce contexte, elle l'interroge sur le point de savoir si elle a l'intention de demander à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre à qui ont été transférées les compétences de la MIR par décret n° 2014-1696 du 29 décembre 2014, de prolonger la mission de la commission « disparus » avec la participation indispensable du ministère des affaires étrangères.

Question écrite au gouvernement déposée par la députée des Bouches-du-Rhône Mme Valérie Boyer concernant l'évolution des crédits consacrés aux rapatriés pour les années à venir

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème legislature

Question N° : 8249	De **Mme Valérie Boyer** (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)	**Question écrite**
Ministère interrogé > Armées	**Ministère attributaire >** Armées (Mme la SE auprès de la ministre)	
Rubrique >anciens combattants et victimes de guerre	**Tête d'analyse >**Évolution des crédits budgétaires affectés au	**Analyse >** Évolution des crédits budgétaires affectés aux rapatriés.
Question publiée au JO le : **15/05/2018** Date de changement d'attribution : **22/05/2018**		

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de Mme la ministre des armées sur l'évolution des crédits budgétaires affectés aux rapatriés et relevant du programme n° 169 de la mission « anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation ». Dans la loi de finances pour 2018, l'action n° 7 (actions en faveur des rapatriés) du programme 169 comportant une inscription de 17,57 millions d'euros dont 15,37 millions d'euros pour l'allocation de reconnaissance en faveur des harkis, leurs veuves et leurs enfants et 2,2 millions d'euros pour les autres mesures en faveur des rapatriés, notamment pour favoriser le désendettement professionnel des réinstallés dans une profession non salariée. Le financement de l'État lié aux prestations en cause a régressé de 53,70 % par rapport à 2009 ce qui constitue un ajustement budgétaire qu'aucune autre politique publique n'a connu. Selon des informations alarmantes venant de l'administration elle-même, le projet de loi de finances pour 2019 comporterait un tarissement, sinon une extinction des crédits de l'action n° 7, en dehors, semble-t-il, du service de l'allocation de reconnaissance en faveur des harkis et de leurs familles lorsqu'elle prend la forme d'une rente annuelle viagère. Elle lui demande de préciser si le Gouvernement a réellement l'intention de priver les rapatriés de toutes mesures en leur faveur alors qu'ils subissent encore les conséquences matérielles et morales de l'exode, imposé, notamment en Algérie, par une décolonisation qui les a déracinés.

Question écrite au gouvernement déposée par la députée des Bouches-du-Rhône Mme Valérie Boyer sur une décision du Conseil Constitutionnel

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème legislature

Question N° : 8250	De **Mme Valérie Boyer** (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)	**Question écrite**
Ministère interrogé > Armées	**Ministère attributaire >** Armées (Mme la SE auprès de la ministre)	
Rubrique >anciens combattants et victimes de guerre	**Tête d'analyse >**Régime d'indemnisation pour les victimes civi	**Analyse >** Régime d'indemnisation pour les victimes civiles de la guerre d'Algérie.
Question publiée au JO le : **15/05/2018** Date de changement d'attribution : **22/05/2018**		

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de Mme la ministre des armées sur la décision n° 2017-690 QPC du 8 février 2018 par laquelle le Conseil Constitutionnel a jugé applicable aux étrangers l'article 3 de la loi n° 63-778 du 31 juillet 1963 instaurant un régime d'indemnisation pour les victimes civiles de dommages physiques subis au cours de la guerre d'Algérie, du fait d'attentats ou de tout autre acte de violence. La juridiction constitutionnelle a souligné qu'il s'agissait de l'indemnisation de « dommages qui se sont produits sur un territoire français à l'époque » (paragraphe 5 de la décision). Dès lors a poursuivi cette juridiction, le législateur ne pouvait, sans méconnaître le principe d'égalité, établir, au regard de l'objet de la loi, une différence entre les victimes selon leur nationalité. Cette décision s'impose aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles. Certains commentateurs ont déduit de la même décision que les personnes susceptibles de solliciter la pension de victime civile de la guerre d'Algérie peuvent avoir souffert aussi bien de l'armée française que du FLN ou de l'OAS. Or il ressort des termes de la loi et de ses travaux préparatoires que l'objet de ce texte est d'indemniser les personnes ou leurs ayants-cause qui ont eu à souffrir de violences terroristes commises par des groupes insurgés et non par des agents des autorités légales du moment dans le cadre de leur mission constitutionnelle du maintien de l'ordre public dans des départements français. Elle lui demande de préciser l'opinion du Gouvernement sur cette question et de démentir l'intention qui lui est prêtée d'élargir le champ de la loi à des dommages dont l'origine ne serait pas conforme à la lettre et l'esprit du texte initial.

Appel national de la Mafa

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
Tel : 01/45/26/29/33 Mobile : 06/15/56/57/67 Courriel : mafa.pn@free.fr

APPEL NATIONAL POUR DES LIEUX DEDIES A LA MEMOIRE DES FRANÇAIS D'ALGERIE DE TOUTES LES ORIGINES ASSASSINES EN RAISON DE LEUR ATTACHEMENT A UNE ALGERIE FRATERNELLE LIEE A LA FRANCE

Des milliers de français de toutes origines ont péri entre 1954 et 1962 sous les coups d'un FLN fanatisé par des appels à la haine comme celui de l'éditorial de radio Damas du 31 août 1955 : *« …. si chaque arabe d'Algérie avait à tuer un français il serait possible d'exterminer sans exception tous les français ou les forcer à évacuer et à déguerpir… »*.

Cette incitation à la terreur n'est pas formulée seulement à l'encontre des européens mais vise plus durement encore la population musulmane. Le tract d'Abane RAMDANE de décembre 1955 cible les musulmans : *« chaque patriote a le devoir d'abattre son traître ».* La dislocation des communautés d'inspiration chrétienne, juive, musulmane vivant en Algérie était le gage du succès pour les zélateurs d'une indépendance immédiate expurgée de la présence des pieds-noirs et de leurs compatriotes musulmans qui, comme Ali CHEKHAL, vice-président de l'assemblée algérienne, bâtonnier de l'ordre des avocats de Mascara estimaient : *« en Algérie il ne peut y avoir qu'un seul drapeau, celui de la France ».* Cette attitude n'était pas moins empreinte de lucidité puisque comme il le déclarait à Félix VALLAT, son ami, maire de Thiersville : « *je veux plus de justice sociale et civique ».* Mais la logique implacable des séparatistes les conduisit à exécuter Ali CHEKHAL le 26 mai 1957 et Félix VALLAT, maire de Thiersville et son épouse Madeleine institutrice de la même commune le 8 avril 1958.

Sensible à la cause nationale défendue par les associations de rapatriés sur la préservation de la mémoire de celles et de ceux qui ont péri pour la défense d'une Algérie franco-musulmane, la municipalité de Lavaur a décidé de baptiser un rond-point de la commune du nom de Madeleine et Félix VALLAT qui sera inauguré symboliquement le 14 juillet 2018.

Cette initiative a été approuvée par la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, reconnue d'utilité publique, présidée par Frédéric GRASSET : « *la fondation considère …. que la personnalité du maire de Thiersville , profondément engagé dans le développement et l'entente de tous ses administrés , homme de paix et de dialogue , mérite une reconnaissance française dépassant les clivages politiques d'un passé lointain. Cette reconnaissance a plutôt une valeur d'exemple pour toutes les victimes civiles des violences dramatiques de la Guerre d'Algérie, plus largement pour toutes les victimes du terrorisme. La proposer est faire œuvre mémorielle utile et digne sans qu'il soit besoin d'incriminer quiconque ."*

Elle a également été saluée par les présidents des associations de rapatriés, lesquels souhaitent qu'elle se généralise comme en témoignent les remerciements adressés à Monsieur Bernard CARAYON, premier magistrat de Lavaur.

Citons par exemple :

le CDHA, président Joseph Perez : *« peut-on faire le vœu que d'autres communes de France s'inspirent de cette initiative de solidarité et de reconnaissance ? »*

le Cercle Algérianiste National, président Thierry Rolando : *« cette démarche honore la ville de Lavaur qui commémore ainsi, par ce geste symbolique toutes les victimes sans jeter un voile d'ombre sur les milliers de français d'Algérie assassinés ou enlevés durant les 8 ans de guerre »*

l'ANFANOMA, président Yves Sainsot : *« nous avons suffisamment côtoyé nos compatriotes appelés pour associer dans un même hommage les victimes civiles et militaires tombées pour tenter de protéger la paix sur ce qui était aussi notre terre, là-bas ».*

l'Association des Familles de Victimes du 26 mars, présidente Nicole Ferrandis : Madeleine et Félix VALLAT *« représentaient la France en Algérie avec ce qu'elle avait de plus généreux, et c'est pour cela qu'ils ont été tués ».*

l'USDIFRA, président Stéphane Lucci : *« le courage nécessaire pour dépasser les clichés et le politiquement correct ; le courage nécessaire pour comprendre l'Histoire plutôt que la subir, vous honore ».*

le GRFDA, présidente Colette DUCOS ADER : *« je tiens à saluer votre courageuse initiative de baptiser un rond-point de votre ville du nom de deux de nos martyrs les plus représentatifs, Madeleine VALLAT, institutrice à Thiersville, et Félix, son mari, maire du même village…. Sachez que cette initiative, en opposition aux honteuses rues ou places du 19 mars est un immense réconfort pour tous les rapatriés et nous vous en sommes infiniment reconnaissants ».*

le CLAN-R, président Denis Fadda : *« au-delà de cette reconnaissance si méritée, en cette période troublée que vit notre pays, c'est aussi un signe fort de condamnation du terrorisme que va envoyer la ville de Lavaur. Je suis certain que bien des communes voudront suivre son exemple. »*

le RANFRAN, président Maurice LASSERRE : *« Félix VALLAT et son épouse représentent pour tous les rapatriés l'exemple même de ce que fut notre action civilisatrice en Algérie.. »*

les Amis de Notre Dame de Santa Cruz, président Michel PEREZ : *« Félix et Madeleine VALLAT étaient ce qu'il y a de meilleur dans l'œuvre civilisatrice de la présence française en Algérie »*

l'AMMD, président Bernard VALLAT : *ne meurent que ceux que l'on oublie…., … en donnant leur nom à ce rond-point vous immortalisez Madeleine et Félix VALLAT et par eux tous ceux restés en terre africaine dans des cimetières aujourd'hui profanés ou disparus… »*

Prenant appui sur cet assentiment massif du milieu associatif, la MAFA lance un **APPEL NATIONAL** pour que les communes, accueillant une population issue du rapatriement, et en liaison avec elle, décident d'honorer, avec l'accord de leurs familles, la mémoire des défenseurs assassinés d'une Algérie égalitaire liée organiquement à la France.

Inauguration des ronds-points « Thiersville village de France » et « Madeleine et Felix Vallat »

ASSEMBLEE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

Patricia MIRALLES

Députée de l'Hérault

Membre de la Commission
de la Défense et des Armées

Monsieur Jean-Félix VALLAT
Maison des agriculteurs Français d'Afrique du Nord
95, rue d'Amsterdam
75008 Paris

Paris, le 18 juin 2018

Monsieur le Président Jean-Félix Vallat,

Je vous remercie vivement, ainsi que le maire de Lavaur Monsieur Bernard Carayon et vos frères Messieurs Bernard et Paul Vallat, pour votre invitation à l'inauguration des ronds-points « Madeleine et Félix Vallat » et « Thiersville, village de France en Algérie (1870-1962) » le 14 juillet prochain à Lavaur

Retenue à cette date en circonscription, je ne pourrai malheureusement pas être présente.

Je tenais à vous faire part de mon plein soutien quant à cette initiative laquelle me touche particulièrement en ce qu'elle ravive et honore l'engagement des Français d'Algérie, des Pieds-Noirs et des Harkis au service de la France.

Dans une même démarche, j'ai moi-même œuvré à la réhabilitation de la mémoire de Laurent François, première victime de la Toussaint rouge.

Cet oublié de la République avait en effet contribué à éviter, le 1er novembre 1954 et au prix de sa vie, l'explosion du transformateur électrique de Ouillis sans qu'aucun hommage officiel ne lui soit rendu jusqu'à présent.

Avec l'accord de sa famille qui a pris mon attache à la suite de cette réhabilitation, le Conseil municipal de Montpellier a décidé qu'une rue de la ville porterait son nom.

L'inauguration est prévue pour 2019, je ne manquerai pas de vous en tenir informés.

Je suis convaincue, avec vous, qu'il est primordial de réparer les oublis de l'histoire de l'Algérie française, tant au nom de la vérité historique que pour reconstruire et pacifier les mémoires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.

Patricia MIRALLES
Députée de l'Hérault

Extraits des conclusions du compte-rendu de l'enquête réalisée par le professeur Hubert Ripoll

55 ans après l'exil de leurs parents d'Algérie, que font leurs enfants de leur héritage ?

Extraits des conclusions du compte-rendu de l'enquête réalisée par le Pr. Hubert Ripoll

La présente enquête est motivée par des témoignages recueillis, auprès de deux générations de Pieds-Noirs, à la suite de la parution de *Mémoire de là-bas*[1]. Celle née avant 1962, n'ayant pas encore fondé une famille en Algérie et celle née en France après 1962, composée de leurs enfants, rencontrée majoritairement via internet, par les réseaux sociaux ou directement.

La transmission de la mémoire
76,10 % se déclarent satisfaits de cette transmission. Ce résultat montre que les enfants ont plus « entendu » leurs parents évoquer l'Algérie que ceux-ci ne le pensent, et même qu'ils considèrent l'avoir fait. Cette transmission s'est aussi faite par d'autres canaux que celui de la parole, notamment en partageant des habitudes de vie.

Les effets psychologiques de l'exil
On remarquera une relation minimale entre le traumatisme parental et celui des enfants lorsque le traumatisme a été vécu comme facilement ou « modérement », et maximale lorsque l'exil a été vécu comme traumatisant ou très traumatisant. Les enfants de parents traumatisés et ceux de parents très traumatisés se perçoivent eux-mêmes comme traumatisés (24,45 %) ou très traumatisés (64,2 %).

Comment les personnes nées après 1962 vivent-elles et assument-elles leurs « piednoirité » ?
89,4 % se sentent pied-noir dont 16,80 % modérement, 20,6 % fortement et 52 % très fortement. Seules 10,50 % ne partagent pas ce sentiment. Ce résultat va à l'encontre des présupposés de la précédente génération affirmant un désintérêt de leurs enfants vis-à-vis de leur piednoirité.

Quelle influence a eue l'histoire algérienne des parents sur les actes de la vie quotidienne de leurs enfants ?
14 % des enfants d'exilés ont le sentiment que leur façon de vivre est extrêmement influencée, influencée (21,8 %) ou fortement influencée (29,1 %) par l'histoire algérienne de leurs parents. Soit près de 65 %.

Les personnes nées après 1962 ont-elles la volonté de transmettre l'histoire algérienne de leurs parents à leurs enfants ?
87 % des personnes nées après 1962 pensent que leur génération a le devoir de perpétuer leur héritage, 82 % pensent qu'elles ont elles-mêmes le devoir de le perpétuer et 88,7 % ressentent une forme de devoir à le transmettre à leur famille et à leur descendance. Cet intérêt, particulièrement élevé pour la transmission de l'héritage, infirme et bouscule les idées reçues.

Que font les personnes nées après 1962 de leur héritage ?
Alors que près de 90 % des personnes se disent concernées par la transmission de leur héritage, seules 34,1 % d'entre elles considèrent que cet héritage a des chances de perdurer tandis que 65,9 % considèrent qu'il disparaîtra. Ces résultats peuvent paraître à première vue contradictoires. Ils résultent d'une opposition entre un idéal de vie et la réalité sociale - une *dissonance* dont on sait par ailleurs qu'elle est génératrice de déséquilibre et, pour certains, de mal-être psychologique.

Conclusion
L'enquête révèle que, contrairement aux idées reçues, la plupart des enfants des exilés de 1962 ont mis leurs pas dans ceux de leurs parents, ont perçu leurs traumatismes, et, pour la plupart, les ont partagés. Pour la plupart la blessure a été transmise malgré une insertion et une réussite sociale excellentes.

Ces personnes considèrent que la transmission de leur héritage constitue un devoir pour leur génération, pensent que cette transmission relève de leur devoir et affirment vouloir transmettre leur héritage à leurs enfants. Cependant, alors que plus de 80 % se disent concernés par la transmission de leur héritage, 65 % d'entre eux pensent que celui-ci est voué à disparaître. Ces résultats montrent que la blessure ouverte en 1962 n'a pas été soignée, ni même apaisée. Celle-ci est encore vive chez la plupart des témoins qui expriment une *dissonance* entre leurs idéaux (la fidélité à leur héritage et leur volonté de transmission) et l'acceptation de ceux-ci par la société. Ainsi, ils éprouvent un sentiment d'exclusion par une société qui ne permet pas l'expression de leur héritage. Malgré cette perception, la plupart expriment leur piednoirité - sans ostentation - dans la sphère sociale.

55 ans après l'exil de leurs parents d'Algérie, que font leurs enfants de leur héritage ? Tel était le questionnement de cette enquête. Comment y parviendront-ils malgré les obstacles externes, liés à l'environnement, et internes, liés à leurs propres représentations et interdits ?

Ces questions font l'objet d'un colloque organisé par le CDHA à Sciences Po Aix-en-Provence le 18 novembre 2017 au cours duquel l'ensemble des résultats de l'enquête seront présentés.

Retrouvez l'enquête intégrale sur le site :
http://55apreslexil.blogspot.fr

[1] Hubert Ripoll, *Mémoire de là-bas*, Éditions de l'Aube 2012, 2014 en poche

Contribuez au financement de l'adaptation en BD du roman «Les Conquérants du Monde Ancien» : chroniques des premiers migrants européens en Afrique du Nord 1814-1912

Le roman, Les Conquérants du Monde Ancien, adapté en bande dessinée par Philippe Antonetti qui signe également le dessin, rapporte une saga passionnante basée sur des faits incontestables en Algérie entre 1814 et 1912. C'est en réalité l'exemple de la vie quotidienne de la plupart des familles de migrants d'Europe en Algérie pendant cette période. Des chroniques dans lesquelles tous les Pieds-Noirs se reconnaîtront au travers d'une histoire que peu de gens connaissent. C'est le récit de l'odyssée de ces hommes et de ces femmes qui, fuyant la misère et le chômage, avaient fait le choix d'émigrer vers l'Afrique du Nord plutôt que vers les États-Unis, le Canada, l'Australie, l'Argentine ou la Nouvelle-Zélande. Cette histoire commence il y a juste deux siècles. Ils étaient de France, des Baléares, d'Espagne, de Suisse, d'Italie, de Malte et d'ailleurs ; certains comme Barthélémy arrivèrent à El Djezaïr plus de dix ans avant la conquête et vécurent le débarquement à Sidi-Ferruch à côté des Turcs. Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, dans le déroulement de cette histoire homérique, tout est vrai. Et lorsque le récit est celui, si intime, de Pierre Décaillet, il faut y accorder de l'attention, ne pas se tromper, être attentif, tant l'écrivain est méticuleux et soucieux du respect de son histoire familiale et des détails historiques. Pour Philippe Antonetti, travailler sur le texte de Pierre Decaillet est un véritable défi. S'attaquer à un roman personnel aussi dense est un véritable challenge graphique. Comment rendre ses couleurs à l'Algérie, merveilleux pays des bleus, des verts, des ocres et des jaunes ? Et comment traduire en dessins un texte qui s'étend sur près d'un siècle ? Plus qu'un roman, le texte de Pierre Decaillet est une odyssée à travers le temps et les âges. Ce défi, seul Philippe Antonetti peut le relever. Sa culture, son attachement à la terre, à ses racines, sa sensibilité particulière aux questions de l'exil et de l'émigration, son coup de crayon sensible … font de lui le dessinateur de la situation. Lorsqu'un Corse et un Français d'Algérie se croisent, se parlent, s'entendent … c'est la promesse d'un ouvrage touchant, sincère et lumineux.

Sept. 1821 - Barth laisse derrière lui son île natale de Minorque, et débarque à El Djezaïr. En flânant dans les ruelles étroites de la Casbah, à sa grande surprise, il entend parler menorqui.

Pour la réalisation de ce projet, l'auteur des textes, le dessinateur et l'éditeur de la future BD doivent réunir les fonds nécessaires à sa réalisation par le biais d'une **contribution sur http://fr.ulule.com/monde-ancien**

Date de sortie du livre : Juin 2019
72 pages toutes en couleur - Format 232 X 315 mm - couverture cartonnée

Les contreparties :

- Pour 15 € ou plus : Vous recevez un sac à main original en coton
- Pour 21 € ou plus : Vous recevez un exemplaire de la BD Les Conquérants du Monde Ancien
- Pour 50 € ou plus : Vous recevez un exemplaire de la BD Les Conquérants du Monde Ancien + un exemplaire du roman les Conquérants du Monde Ancien + Un sac à main original en coton
- Pour 63 € ou plus : Vous recevez trois exemplaires de la BD Les Conquérants du Monde Ancien
- Pour 100 € ou plus : Vous recevez deux exemplaires de la BD Les Conquérants du Monde Ancien + un exemplaire du roman les Conquérants du Monde Ancien + la reproduction d'une planche de l'album dédicacée
- Pour 105 € ou plus : Vous recevez 5 exemplaires de la BD Les Conquérants du Monde Ancien
- Pour 1000 € ou plus : Vous recevez 1 exemplaire de la BD Les Conquérants du Monde Ancien dédicacé par les deux auteurs + une planche originale de l'album dédicacé au recto et encadrée sous verre
  Votre nom est inscrit dans l'album au titre des contributeurs
  Contrepartie limitée, seulement 6 disponibles !

À quoi va servir le financement ?

Le but de ce financement participatif est de réunir la somme suffisante pour donner vie à ce projet de transmission de mémoire aux nouvelles générations.
La campagne Ulule nous permettra donc de financer :

- **Le travail du dessinateur** (soit plus de 50% du budget)
- L'impression et l'expédition des exemplaires de contribution (soit plus de 42% du budget)
- La commission ulule sans qui rien de tout cela ne serait possible (8%)

Cette campagne de financement participatif fonctionne sur le principe du «tout ou rien», si nous n'atteignons pas notre objectif, toutes les sommes perçues seront remboursées aux contributeurs et le projet ne pourra se réaliser.

Débarquement à Sidi-Ferruch, 14 juin 1830 - Chromolithographie couleur, 19ème siècle (Collection particulière).

Portrait
Yves Boutin, précurseur de l'Algérie française

Ayant plus d'aptitudes que ses cinq frères et sœur, Yves Boutin fut envoyé à l'Oratoire, principal collège de Nantes, dont le préfet des études était Joseph Fouché, le futur conventionnel, ministre de la police impériale et duc d'Otrante.

À dix-neuf ans, ayant reçu le diplôme de maître es-arts et désirant embrasser la carrière militaire, il se rend à Paris pour préparer son examen à l'Ecole du génie de Mézières. Reçu brillamment, il devient élève sous-lieutenant à Mézières, puis à Metz.

Appelé aux armées plus tôt que prévu, et promu lieutenant, il débute sa carrière d'officier du Génie et se fait remarquer par la qualité de ses travaux d'ingénieur de fortification. De 1798 à 1801, il se distinguera sur les champs de bataille d'Europe. Remplissant les missions souvent périlleuses qui lui sont confiées, avec zèle et intelligence, nommé capitaine, Boutin reçoit un certificat élogieux de Bonaparte.

Affecté d'abord en Italie puis à Utrecht, il est, en août 1805, dans la Grande Armée sous les ordres de l'empereur qui lutte contre la troisième coalition. En mai 1806, il est envoyé à Constantinople pour défendre cette ville assiégée par les Anglais. Il s'agit d'une nouvelle mission délicate, requérant des qualités à la fois militaires et diplomatiques, qu'il remplit avec succès.

La paix de Tilsitt, en juillet 1807, met fin à la guerre continentale. C'est alors que Napoléon reprit un grand projet qu'il nourrissait depuis longtemps, celui d'une expédition en Barbarie. Il s'agissait d'une part de faire échec à l'influence et au commerce de l'Angleterre et, d'autre part, d'ajouter à la grandeur de la France en faisant de la Méditerranée un « lac français » et de civiliser une vaste contrée qui, par sa position géographique, appartenait plus à l'Europe qu'à l'Afrique.

Le soin d'étudier ce projet fut confié à l'amiral Decrès, ministre de la Marine et des Colonies. C'est ainsi que Boutin, jugé le plus qualifié pour recueillir sur place les informations nécessaires, fut envoyé à Alger. Il s'embarqua le 9 mai 1808, incognito, à Toulon sur le brick Le Requin. La traversée fut mouvementée car le navire eut à subir une attaque d'un brick anglais. Le combat tourna à l'avantage du Requin qui mouilla dans la rade d'Alger le 24 mai, après une escale à Tunis. Accueilli par le consul Dubois-Thainville, Boutin effectue, jusqu'au 17 juillet, une dangereuse mission. Il devra mettre en œuvre routes ses qualités d'audace, de finesse d'esprit, de fermeté et de courage. Il rencontre en effet de grands obstacles dûs aux interdictions qui ferment aux « roumis » l'accès d'une grande partie d'Alger et de ses environs, ainsi qu'à la surveillance étroite dont il est l'objet.

Néanmoins Boutin ne perd pas de temps et se met à l'œuvre. Il se promène et flâne dans la ville et à la campagne, dépassant même de trois ou quatre lieues les limites assignées aux Européens. Sa témérité met en danger, en plus d'une occasion, sa propre vie et même celle des autres Français du consulat. Ses excursions répétées et parfois éloignées exaspèrent le dey méfiant qui lui fait adresser par le consul, à plusieurs reprises des observations et même des menaces.

Le soir, rentré au consulat, il passe la nuit à mettre au point toutes ses observations. Il a, à sa disposition, un document important, le livre du docteur Shaw qui, après soixante-dix ans, est encore à l'époque l'ouvrage le plus exact sur les Régences de l'Afrique du Nord. A Sidi-Ferruch, il a la conviction, compte tenu de la topographie des lieux, que c'est là que doit

avoir lieu le débarquement. Il lui reste à reconnaître la route directe qui, de Sidi-Ferruch, mène à Alger, ce qu'il fait avec une précision remarquable. Après cinquante-deux jours passés en terre africaine, Boutin rembarque à bord du Requin. Hélas, le bateau est attaqué par la frégate anglaise, Le Volage. Boutin jette tous ses papiers à la mer avant d'être fait prisonnier à Malte. Il parvient à s'évader et, déguisé en matelot, part pour Constantinople sur un navire marchand. Enfin, rentré à Paris, il reconstitue grâce à sa mémoire prodigieuse le dossier perdu et rédige un rapport qu'il remet à Decrès le 18 novembre 1808. Comme l'a écrit François Charles-Roux : *« C'est un document capital, qui constitue la première étude compétente des conditions d'une expédition militaire contre Alger, le premier exposé méthodique des données nécessaires à connaître pour l'entreprendre et avec lequel aucun mémoire antérieur, même utile, ne supporte la comparaison. »*

Dans ce rapport, Boutin confirme que Sidi-Ferruch est le lieu idéal pour un débarquement. Il en explique les raisons. Il décrit la meilleure manière d'attaquer les positions de défense. Il évalue les forces du dey. Il signale les conditions de succès d'une expédition : célérité, vigueur et unité de commandement. Il donne des conseils sur l'attitude à adopter vis-à-vis des indigènes : respect des personnes et des biens. Ce rapport est complété par un atlas de 15 cartes et plans. C'est un véritable chef-d'œuvre dont Napoléon se déclarera très satisfait. Malheureusement l'empereur, absorbé par des affaires plus pressantes, doit renoncer à son projet et le rapport de Boutin est classé aux archives de l'Armée. Cependant il aura ultérieurement une influence considérable, et même décisive, sur la réussite de l'expédition de 1830.

Plan des environs d'Alger. Croquis fait par Boutin. Document Service historique de l'Armée.

En 1827, en effet, après le « coup d'éventail » infligé au consul Deval, le projet d'expédition est repris et le mémoire est exhumé des archives. Il est unanimement choisi et ses conclusions adoptées. Dans un rapport au roi Charles X, les ministres concluront à la possibilité d'un débarquement à Sidi-Ferruch et à la conquête d'Alger par des moyens qui ne sont autres que ceux indiqués par Boutin.

C'est en suivant point par point ses suggestions que réussira une entreprise si souvent tentée en vain. Pour apprécier ce succès à sa juste valeur, rappelons que, pendant plusieurs siècles, aucune tentative pour s'emparer d'Alger n'avait réussi. Ni les Espagnols, ni les Anglais n'avaient pu, malgré leurs bombardements tonitruants, soumettre la capitale barbaresque. Ainsi se trouve établi que Boutin a bien été le précurseur de l'Algérie française.

La mission de Boutin relative à l'Algérie est achevée. Il fut envoyé par la suite en Allemagne, à Ostende, puis, en 1810, en Egypte et en Syrie pour une «mission orientale». Comme celle d'Alger, elle fut très importante et marquée en outre d'une touche romanesque par la rencontre d'une femme aussi extraordinaire que lui, lady Stanhope. Il disparaîtra mystérieusement dans les monts Ansariès (Syrie) au cours d'une excursion alors qu'il était sur le point de rentrer en France. A-t-il été assassiné ? Nul n'a pu en faire la preuve.

(*Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger par le chef de bataillon Boutin, 1808*. Odette Goinard - Bibliothèque du service historique de l'Armée, Vincennes.)

Léo BERJAUD, « Boutin agent secret de Napoléon 1er et précurseur de l'Algérie française », Ed. Frédéric Chambriand, Paris, 1950.
AURIANT, « Sur la piste du mystérieux Boutin : l'odyssée algérienne », Mercure de France, 1er janv. 1925.
Robert LAULAN, « Le colonel Boutin », Larousse mensuel, mai 1930.
Général VALAZÉ, « Papiers relatifs à la conquête d'Alger », La Revue Africaine, Alger, Jourdan, 1892.
Charles BARBET, « Le colonel Boutin », Bulletin de la Société de Géographie d'Alger, 1926.

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord

Commandez le bulletin spécial de la MAFA «Memorandum Rapatriés »

La MAFA a toujours privilégié la démonstration à l'invective. Compte tenu de la nouvelle donne politique que connait notre pays, ce n'est qu'avec des arguments irréfutables que nous pourrons nous faire entendre auprès de la nouvelle génération d'élus, en général peu au fait de l'histoire de la guerre d'Algérie et du drame des pieds noirs et des harkis.

Le mémorandum pour les rapatriés que les experts de la MAFA ont rédigé en votre nom se veut être un outil de travail, un « état des lieux » de nos revendications non encore satisfaites. Il doit vous servir de base d'argumentation et ne pourra atteindre son plein effet que si vous vous attachez à le défendre et à le diffuser, notamment auprès des élus locaux et des parlementaires de vos circonscriptions.

Sur simple demande de votre part vous serez destinataire d'exemplaire(s) du mémorandum destiné(s) à cette opération de communication.

Je souhaite commander gratuitement le memorandum

Nom - Prénom _____

Adresse _____

_____

Email _____ Nombre d'exemplaires ☐ 1 ☐ 2

(si vous souhaitez plus d'exemplaires, contactez-nous par téléphone au 01 45 26 29 33 ou par mail mafa.pn@free.fr)

Rubrique culturelle
Livre - Cinéma - Exposition

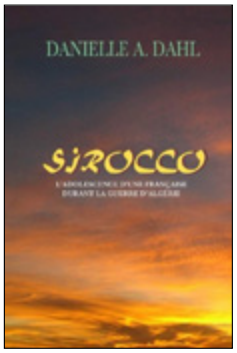

Sirocco, L'adolescence d'une Française durant La guerre d'Algérie (Décembre 2017 autoédition) de Danielle A. Dahl , 304 pages

Toussaint 1954, une poignée d'Algériens qui revendiquent l'indépendance de l'Algérie va changer le destin de Nanna, une petite fille de dix ans, celui de sa famille. Il en sera de même pour un million et demi de Pieds-noirs, établis dans ce pays depuis 1830.

Le terrorisme FLN fait couler le sang et avive une méfiance nouvelle entre les communautés. Tout panier abandonné devient suspect de contenir une bombe. Passer l'après-midi à la plage exige d'y être accompagné par un convoi militaire.

Pourtant, la vie suit son cours malgré les nombreuses contraintes. On s'habitue à tout. La mère de Nanna, aimante mais soumise à un mari despotique, et les facéties des frères et sœurs nous réservent une foison d'aventures accompagnées de larmes et d'humour. Nanna adore son père qui subvient avec peine aux besoins de sa famille et la protège comme il peut. En grandissant, elle réalise qu'il est aussi un homme aux principes inflexibles et lorsqu'elle tombe amoureuse, elle devra s'opposer à lui. Le temps passant, Nanna assiste avec désespoir au déchirement de son pays. Remplie d'espoirs vite réduits à néant, elle assiste au putsch des généraux contre De Gaulle, une ultime tentative de préserver l'Algérie française avant qu'ils ne soient contraints à déposer les armes. Les huit années de conflit ayant engendré des milliers de morts de part et d'autre aboutissent à l'indépendance de l'Algérie et à l'exode massif des familles Pieds-noirs, dont celle de Nanna qui n'ont pas d'autre choix que « la valise ou le cercueil. »

Le livre est également paru aux USA en anglais où il a été primé plusieurs fois.

Biographie.
Issue d'une famille française installée en Algérie depuis quatre générations, ***Danielle A. Dahl*** *est née et a grandi à Constantine où elle demeurait durant la guerre d'Algérie. Une semaine avant les festivités célébrant les résultats de l'autodétermination et juste avant ses dix-huit ans, avec sa famille sans ressources, elle abandonne sa terre natale pour la France. Huit ans plus tard, espérant que l'Amérique lui serait plus clémente, espérant un avenir meilleur que celui que la France lui destinait, elle part pour les Etats-Unis. Là, elle fait des études de publicité à la Art Institute of Boston. Elle travaille au Filene's art département. Quelques années plus tard, elle s'installe à Washington, se marie. Suivra une longue itinérance à travers les USA. C'est en Caroline du Sud que Danielle écrit « Sirocco » qui obtient en 2011, le deuxième prix du Carrie McCray Memorial Literary Awards après avoir été demi-finaliste du concours organisé par la William Faulkner Wisdom Compétition dans la catégorie roman en cours et la catégorie nouvelle. En 2015, « Sirocco » a été finaliste du concours Next Generation Indie Book Award, dans les catégories histoire/non romanesque et histoire/héritage. Enfin, deux de ses écrits ont été publiés en 2011 et 2012 dans le Petigru Review Literary Journal. Danielle A. Dalh écrit une suite, traitant des difficultés qu'elle, sa famille et plus d'un million de Pieds-noirs ont rencontrées après avoir quitté l'Algérie et essayé d'implanter de nouvelles racines à travers le monde.*

© Crédits graphisme : Freepik / Monceau Assurances

Adressez votre commande dans une enveloppe timbrée à

MAFA
95 rue d'Amsterdam
75008 Paris

Histoire de l'art : Un livre d'Elizabeth Cazenave, expert auprès de la Chambre européenne des experts-conseils en œuvres d'art

Élizabeth Cazenave est née à Alger en 1940. Elle est docteur en histoire de l'art. En 1992, elle fonde l'Association Abd el Tif. Petite-fille du premier galeriste d'Alger au début du XX^{e} siècle, elle est diplômée de l'école du Louvre, de l'Art Student School de New York.

Élisabeth Cazenave est originaire d'une famille établie en Algérie depuis 1840. Docteur en histoire de l'art, elle a publié plusieurs ouvrages qui sont autant de témoignages sur le mouvement artistique en Algérie. Depuis 1992, elle est présidente de l'Association Abd-el-Tif et membre de la Chambre européenne des experts conseils en œuvres d'art. Au début du XXe siècle, son grand-père, Georges Charlet-Garaboueuf, avait ouvert la première galerie digne de ce nom à Alger. Élisabeth Cazenave a choisi par fidélité de s'attacher à retracer l'histoire des beaux-arts en Algérie. Sa thèse de doctorat a été publiée en 1998 sous le titre : *La villa Abd-el-Tif : un demi-siècle de vie artistique en Algérie, 1907-1962.*
« Les textes de mes ouvrages apportent bien la preuve de mon engagement dans l'histoire de la période française en Algérie et dans la défense de notre mémoire. » E.C.

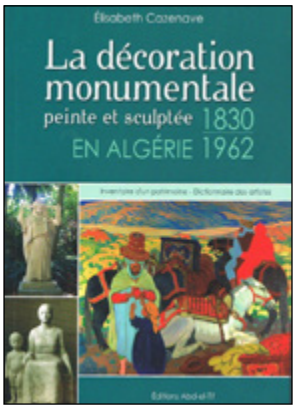

***La décoration monumentale peinte et sculptée en Algérie 1830-1962*, Editions Abd-El-Tif (2013) 220 pages – 23€ (Librairie Pied-noir)**

De 1830 à 1962, la France s'est donné une mission : Valoriser l'Algérie. Incarnant la puissance et la culture françaises, d'importants travaux d'architecture et d'urbanisme ont alors entrepris avec le concours des artistes. Formés aux esthétiques européennes, implantés en Algérie, ils participent à l'essor de l'art officiel et d'importantes commandes pour la décoration des édifices publics leur sont confiées. L'objet de cet ouvrage - *La décoration monumentale peinte et sculptée en Algérie* - est de recenser des oeuvres créées, non pas conservées dans des salons ou des musées, mais exposées sur la voie publique ou intégrées à l'ornementation de lieux officiels. Cet art monumental évoque une vision collective et non plus solitaire. La France en Algérie rétablit la tradition républicaine de l'État culturel de 1925 à 1962 que les artistes traduisent dans une esthétique conservatrice et classique. Ce travail, axé sur les commandes de l'État faites aux peintres et aux sculpteurs, vient compléter le dictionnaire des artistes de l'Algérie du même auteur. Il est préfacé par Alain Amato, auteur du remarquable ouvrage *Monuments en exil.* C'est l'histoire vivante tragique mais sereine, de l'Algérie que l'on découvre, retracée à travers ses monuments.

Bibliographie
- *Arius de Buzon 1879-1958, Association Abd El Tif, 1996*
- *La Villa Ad El Tif, un demi-siècle de vie artistique en Algérie 1907-1962 (Thèse de Doctorat) 1998 et 2002 – primé par la Société de Géographie de Paris et par le Cercle Algérianiste*
- *Les artistes de l'Algérie, Dictionnaires des peintres, sculpteurs, graveurs 1830-1962, Bernard Giovanangeli-Association Abd el Tif, 2001*
- *Maurice Bouviolle, Peintre et écrivain du Mzab 1893-1971, Association Abd el Tif, 2003*
- *L'Afrique du Nord révélée par les musées de Province, Bernard Giovanangeli Éditeur-Association Abd el Tif, 2004*
- *Explorations Artistique au Sahara 1850-1975, Éditions Ibis Press, assoctation Abd el Tif, 2005*
- *Paul Elie Dubois, Peintre du Hoggar, 2006, éditions du Layeur*
- *Charles Brouty, un artiste reporter de l'Algérie Heureuse et du Sahara 1897-1984, Éditions de l'Onde-Association Abd El Tif, 2007*
- *Albert Marquet et ses amis, 2008*
- *Albert Camus et le Monde de l'Art, avril 2009, Association Abd El Tif, Éditions Folfer*
- *Revue L'Algérianiste, mars 1994, septembre et décembre 1995, décembre 1997, juin 1997, mars 1999, septembre 1999, décembre 1999, décembre 2001.*
- *Revue des amis du musée de l'Armée, décembre 1996 «Un monument commémoratif du Centenaire de l'Algérie à Boufarik 1930»*
- *Mémoire vive, revue du CDHA (centre historique de l'Algérie).*
- *L'Écho de l'Oranie*

Gérard Crespo, de l'histoire à la poésie

Gérard Cortes Crespo est né à Oran en 1951. Il connait l'exil en France en 1962. Il vit non loin d'Avignon. Ancien élève du lycée Ardaillon d'Oran, élève de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Avignon, titulaire d'un CAPES d'Histoire. Diplômé de l'EHESS, Paris, Boursier de l'Ecole Française de Rome, Docteur en Histoire, il a été professeur formateur à la Mission Académique de Formation des Personnels d'Aix en Provence puis a enseigné l'histoire en Section Internationale Italien à Marseille. Il s'est spécialisé dans l'histoire des migrations en Méditerranée Occidentale au XIXe et au XXe siècle. Il a de nombreuses publications et collaborations à son actif et intervient régulièrement comme conférencier. Il est signataire -en 2016- avec vingt historiens d'un manifeste demandant au président de la République de ne pas commémorer le 19 mars comme date de la fin de la guerre d'Algérie.

Parmi ses publications :
« Les Italiens en Algérie, 1830-1960 », *« La mémoire Pieds Noirs »*, 2002 ; *« Les rapatriements dans le Midi de la France, 1954-1962 »*, 2010 puis 2014 ; *« Les Italiens au Maghreb, 1814-1962 »*, 2011, etc. Il a collaboré à des ouvrages collectifs et publié des articles dans diverses revues. La poésie est son violon d'Ingres. Il a publié quatre recueils : *« Quêtes… Atmosphères »*, 1991 ; *« Errances… Sensations »*, 2000 ; *« Mémoires d'Outre Monde »*, 2006 ; *« Variations… Pluies »*, 2016. *« Deux enfants dans la guerre »* est son tout dernier livre paru en mars 2018, avec des illustrations de Nicole Guiraud.

Deux enfants dans la guerre. Poèmes Gérard Cortès Crespo, illustrations Nicole Guiraud – Editions de l'Onde (2018)

Cet ensemble de poèmes et de peintures décrit la violence sourde d'un enfant pris dans la guerre lors « des événements « d'Algérie de 1954 à 1962. Chaque poème évoque un jour, un danger, une chute, mais aussi toute l'histoire des Français, de l'Algérie à la métropole. Par quelques mots, l'ellipse poétique diffuse au lecteur l'abîme de la situation, l'obstination de la guerre à prendre le pas sur le quotidien, la violence qui agit sans filtre pour l'enfant. Les scènes de mort, le bruit des explosions, l'insoutenable spectacle de la cruauté pénètre directement dans la conscience enfantine. La guerre s'immisce avec son lot de meurtres singuliers, de scènes à la brutalité étrange et ne laisse qu'une vie faite de parenthèses. Les peintures, avec leurs différents registres d'expression, évoquent à la fois l'imaginaire et le réel et donnent une expressivité intense à ces scènes et une âme à l'histoire de la France en Algérie.

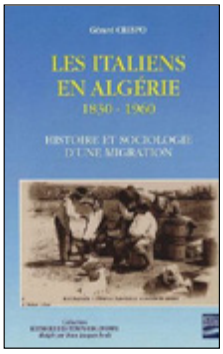

Deux enfants dans la guerre. Poèmes Gérard Cortès Crespo, illustrations Nicole Guiraud – Editions de l'Onde (2018)

(Thèse soutenue par Gérard Crespo sous la direction de Lucette Valensi, Paris EHESS)

En 1886, on recensait en Algérie 211.000 étrangers européens. Parmi eux, le groupe italien comptait 44.315 individus. C'était la deuxième communauté derrière les espagnols. Curieusement elle n'avait pas été étudiée depuis 1905. Malgré la loi de naturalisation de 1889, le nombre des italiens, après une baisse inévitable, remonta en 1901 et en 1911, signe indubitable de l'attraction que suscitait l'Algérie. En 1914, les italiens représentaient 1 européen sur 10. Cette thèse a pour propos de déterminer qui étaient ces émigrants, de quelles régions d'Italie ils venaient, où ils se fixèrent en Algérie, comment ils se sont fondus dans la société coloniale et quelle perception de cette communauté nous avons gardé entre 1930 et 1960 alors que la migration s'était progressivement tarie. Entre 1830 et 1850 ce sont surtout des aventuriers et des pêcheurs qui débarquent en Algérie. Mal vus de l'administration française, ils contribuent peu à la colonisation. Mais avec le second Empire et le maréchal Randon, soucieux de fixer un peuplement, ce sont des terrassiers, des maçons, des architectes qui participent à l'essor des infrastructures. Plus tard, avec la mise en valeur des mines, des Sardes et des Piémontais débarquent. Population essentiellement urbaine, les italiens ont également le monopole de la pêche et des activités maritimes. Apres la première guerre mondiale, le courant migratoire se tarit. En 1936 on recense 21.009 italiens et en 1951 moins de 10.000. Toutefois si leur nombre diminue progressivement, on les reconnait regroupés en micro-communautés à Alger, Bone, Philippeville, où ils ont parfois sauvegardé la langue, souvent leurs traditions.

« A l'école en Algérie, des années 30 à l'indépendance » (Ed. Bleu autour) – 368 pages – 25€

« *Cinquante-deux auteurs de cultures musulmane, juive ou chrétienne livrent leurs souvenirs d'école dans l'Algérie française et coloniale. De l'école française, pour «indigènes» ou non, espace de normativité mais aussi, souvent, d'ouverture à l'autre. Et parfois, en parallèle, de l'école coranique ou talmudique. Par leur qualité littéraire, ils témoignent enfin que l'école française a donné à certains de ses élèves, quelle que soit leur origine, une langue d'écriture en partage. Dirigé par Martine Mathieu-Job, ce livre s'inscrit dans le genre des recueils de mémoires initié par Leïla Sebbar.* »
Chaque récit s'ouvre sur une photo monochrome de classe ou de l'établissement fréquenté, où l'on constate le nombre souvent supérieur d'enfants musulmans.
A l'école en Algérie, des années 30 à l'indépendance… A l'heure où cette école est sujette à tant de controverses, où la réalité que nous avons vécue, est dénaturée, la lecture de ce recueil, en dépit de ses qualités littéraires, n'apporte pas, loin s'en faut, la sérénité que l'on aurait pu attendre de cette collection. On retrouve les poncifs habituels en déplorant que des auteurs Pieds-noirs s'en fassent également l'écho. Dans son traité à paraître « *La nostalgérie, psychanalyse d'une déchirure* » le psychanalyste Denis Kremer analyse très finement ce comportement qui relève… de la nostalgérie, une pathologie qui touche presque tous les Pieds-noirs, progressistes ou pas.
Comme on est loin d'un Camus, d'un Roblès, d'un Guirao ou même d'un Feraoun ! Nombre des contributeurs de cet ouvrage qui se veut une référence, tapent allègrement sur la colonisation pour eux synonyme d'occupation abusive, quand à l'époque elle signifiait rayonnement de la civilisation promouvant le partage des « Lumières » qui ont fait de la France le flambeau de l'Occident.
Dans les griefs relevées, personne ne précise que les familles indigènes (encore un terme détourné, devenu péjoratif) ont opposé une forte résistance à la fréquentation de l'école des Roumis par leurs enfants (principalement leurs filles destinées au mariage très jeunes). Ils craignaient qu'ils soient « contaminés » par l'esprit des « mécréants » Européens. Ils préféraient les envoyer à l'école coranique, tout simplement. Et aujourd'hui on reproche à la « colonisation » d'avoir laissé sur le bord de la route 85% d'analphabètes.
Il a fallu beaucoup d'abnégation et de dévouement de la part des enseignants qui ont lutté contre cette opposition, et puis la persuasion de la loi, pour que finalement les enfants musulmans prennent le chemin de l'école républicaine, mais toutes les familles ne furent pas convaincues, ceci expliquant cela.
Une contributrice (peu favorable à la colonisation) reconnait cependant que *« certains enseignants se rendaient dans les douars les plus éloignés pour convaincre les familles maghrébines d'envoyer leurs enfants à l'école »* (P.270)
Pensant faire « devoir de justice », cette présentation tronquée de la réalité est de fait inique et irresponsable : elle fait le lit du terrorisme en attisant la haine et le goût de la revanche.
On peut s'interroger : pourquoi, après avoir soutenu la cause FLN, tous ces intellectuels, enrichis du bel héritage de la langue française, vivent-ils en France et pas en Algérie ? Serait-ce qu'ils se soient trompés de combat ? Mais nous pouvons l'affirmer, si rien n'était parfait et que beaucoup restait à faire, jamais l'école de la République n'a été fermée aux enfants issus de la communauté musulmane en Algérie quand elle était française.
Les 52 contributeurs de cet ouvrage collectif commandé par l'éditeur, n'ont pas tous été soumis au politiquement correct, heureusement.
Extrait du commentaire de l'auteure et linguiste Michèle Perret : *« Encore une enfance, dans la lignée de celles dirigées par Leila Sebbar (Enfance algérienne, juive, d'outremer, pendant la guerre etc.), mais celle-ci est dirigée par Martine Mathieu-Job, qui a repris le flambeau. Cinquante deux collaborateurs nés dans l'Algérie française, racontent leur découverte de la culture métropolitaine, si différente de leur expérience quotidienne, l'influence des instituteurs et des institutrices, dont les enfants tombent souvent amoureux, leur découverte du « bon » français, eux qui disent « estatue » pour statue, « entention ! » pour « attention ! » et « midicoule » pour « maître d'école ». Récits naïfs et pleins de fraicheur, qui montrent bien les qualités de cet enseignement généreux et attentif (le plus souvent), mais aussi ses défauts, ce qu'on a appelé le jacobinisme : bien des contributeurs regrettent que ne soient enseignés ni l'histoire, ni la géographie, ni la langue, ni le quotidien du pays où ils vivent, mais uniquement « la France éternelle », sa neige et ses sapins. (…) »*

Patrice Guirao

« Tu vois » - Al Dorsey, le détective de Tahiti » Patrice Guirao – Editions Au vent des îles (2018) – 404 Pages – 19€

La trilogie d'Al-Dorsey* dont nous avons parlé dans notre précédant bulletin, était déjà un régal et puis voici ce 4eme opus qui vient parachever cette œuvre. « *Tu vois* » est un vrai roman, rempli de rebondissements où chaque page est un petit chef d'œuvre. Des descriptions à couper le souffle, parfois loufoque, parfois pure poésie. Amalgame improbable et miraculeux. L'auteur sait jouer de la magie du verbe comme personne. Richesse incandescente. Les éléments, la Nature, leurs colères, nous offrent des spectacles époustouflant. On n'imagine pas combien la pluie peut devenir enchanteresse sous la plume de Patrice Guirao. Parlant de Polynésie, et de Tahiti, on imaginerait plutôt un déferlement de soleil ! Mais c'est la pluie qui tient la vedette. La pluie qui en rythme la musique. Avec ça et là des réflexions existentielles, mi figue, mi raison, pertinentes, imparables... Une maitrise jouissive de l'écriture.
Quant à l'histoire ? Elle est échevelée, picaresque, percutante, inattendue, plus riche d'une page à l'autre, emportée par le tourbillon d'une imagination puissante, jamais sérieuse et pourtant profonde et touchante. On retrouve la délicieuse Mamie Gyani, le pittoresque Toti égal à lui-même, Sando, l'amoureux caméléon, la magnifique égérie Lyao-li, et puis, parmi d'autres, une nouvelle venue, gnome échappé d'une BD d'horreur (la pauvre) : Marie-Thérèse ou Miss Morgue au « pawler savouWeux » et aussi une petite fille à la tête de Koala (en tous cas, je le visualise ainsi !). Et oui, ce livre se lit mais il se regarde et il s'entend !
Un extrait parmi mille : « La pluie a cessé. Le ciel est lavé. Les étoiles s'ébrouent. La mer se lisse. Même le sable a pris des reflets bleus, métalliques (…) Nous marchons à pas feutrés vers la plage devant la maison. Elle a retiré ses chaussures et posé sa tête sur mon épaule. Nous sommes le monde. La première vie. Le dernier souffle de l'univers. Le reste est néant. (…) Tous sont restés dans une dimension qui n'est plus la nôtre. Nos silences se sont unis et parlent entre eux de notre amour. Les mots se sont tus ». (P 219). Un petit dernier, P. 208 : « (…) et je me suis plongé dans l'enfer de la mort, celui des champs de bataille et de l'incommensurable connerie de ceux qui les font labourer à la pointe des baïonnettes, aux éclats d'obus, à la grenade, aux lance-flammes, au gaz, aux mortiers, aux armes lourdes, aux armes légères, à l'industrie de la mort et les ensemaillent d'âmes innocentes. Je viens, par soir de cafard, me recueillir sur leurs tombes, mais uniquement par soir de grand cafard très irréductible, voire indestructible. Car je dois reconnaître que, dès que l'idée de venir faire un tour sur la pierre tombale de mon père commence à germer dans mon cerveau rongé par les blattes, cela extermine presque toujours la bestiole. Je n'aime pas pleurer. J'aime tellement peu pleurer que je dois avoir un lac de larmes au fond de moi ».
Maïa Alonso

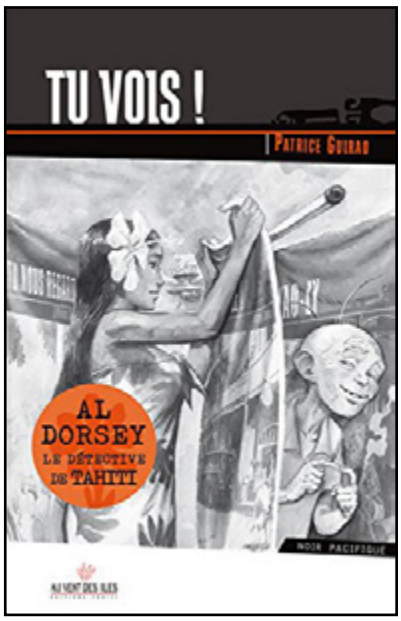

Biographie
Patrice Guirao est né en 1954 à Mascara (Algérie), il arrive à Tahiti en 1968. Il ne quittera l'île que pour poursuivre ses études en France à l'Ecole Nationale d'Aviation Civile. Son diplôme en poche, il retourne exercer son métier «d'aiguilleur du ciel» sous ces tropiques qu'il aime tant.
Quelques années plus tard, il entame avec succès une carrière de parolier sans pour autant abandonner son île. Il enchaîne les tubes et collabore avec des artistes tels qu'Art Mengo, Pascal Obispo, Calogero, Johnny Hallyday, Florent Pagny, Stanislas, Ute Lemper, Peter Kingsbery, Daniel Lavoie… Il a contribué à l'écriture des textes de plusieurs comédies musicales (souvent avec Lionel Florence), dont notamment «Les Dix Commandements», «Cléopâtre», «Le Roi lion», «Le Roi Soleil», «Mozart, l'opéra rock», «Robin des Bois» , «Les trois mousquetaires» et prochainement «Bernadette de Lourdes» (juin 2019) .
En 2009, il se lance dans l'écriture avec une prédilection pour le polar et parait au « Vent des îles », le premier volet d'une saga : « Crois-le ! » puis ce sera « Lyao-ly », « Si tu nous regardes » et le tout dernier: « Tu vois ! ». Il a publié d'autres titres comme « A la lueur du sang » ou « Tamariata l'enfant nuage » (pour enfant)… Patrice Guirao vit principalement dans les îles...

«L'Art de Perdre» Alice Zeniter, Flammarion 2017

Le destin d'une famille kabyle sur trois générations, vue par une jeune femme acquise à la vision du politiquement correct de l'histoire de l'Algérie française.

Ce livre est une galerie de portraits : Ali et Yema, paysans kabyles qui n'ont rien compris à ce qui leur arrivait et ont vécu la guerre d'indépendance dans une sorte de brouillard ; Hamid, un de leurs enfants, à qui sa propre histoire cloue la bouche et le cœur, mais qui lutte pour s'en sortir ; Naïma, la narratrice, une de ses filles, qui porte sans le savoir et en le sachant toute l'histoire de la famille, de l'Algérie et des opprimés du monde. Elle passe son temps à essayer de comprendre ce qui lui appartient et ce dont elle a hérité. On suit pas à pas tous ces personnages avec une précision d'entomologiste, leurs silences, leurs doutes et leur complexité avec une tendresse raffinée. Ils ne sont ni d'ici, ni de là-bas. Ils ont peur de tout regard sur eux et de leur propre regard sur eux-mêmes. Et pourtant, ils sont généreux et ardents, intensément courageux, souvent drôles, vraiment vivants. Singuliers et déchirés.

La première partie relate la vie des grands parents en Kabylie pendant la guerre d'Algérie et les motivations qui ont poussé le grand-père Ali, ancien combattant de 39-45, à endosser l'uniforme de harki et à cause duquel la destinée de cette famille a été bouleversée.

Menacée par le FLN en 1962, la famille s'embarque pour la France où elle est parquée dans un camp de transit à l'écart du peuple français.

Le fils aîné, Hamid, né en Algérie, brillant élève, côtoie les jeunes français syndicalistes et gauchistes de son âge durant ses études. Puis il s'installe à Paris où il est fonctionnaire à la CAF. Il épouse une française. Il gardera toute sa vie le silence sur les choix de son père qui les ont conduits sur ce chemin difficile en France. 50 ans plus tard sa fille, Naïma, torturée par le silence des siens, se lance à la recherche de ses racines et a l'opportunité, dans le cadre de sa profession, de se rendre en Algérie où elle trouve les réponses.

Un récit assez émouvant qui retrace les difficultés et les embûches traversées par la communauté de Harkis depuis son arrivée en France. Au fil des pages l'auteur n'épargne ni le FLN, ni l'Armée française, ni la République Française avec néanmoins des nuances...

Le lecteur peut douter de la véracité des faits lorsque l'auteure parle des exactions du FLN de l'Armée française qui ne peuvent qu'être «vraies» : « Vengent. Tuent. » (P86). Alice Zeniter évoque très peu la communauté Pied-Noir si ce n'est pour faire comprendre au lecteur que la fraternité entre les deux communautés n'était vraiment que l'exception (comme Claude, le petit épicier qui aime Hamid comme son fils). Elle parle aussi de l'école réservée principalement aux européens (page 58) et lorsqu'elle raconte l'exode pour tous vers la France, le colonialiste part avec ses meubles, ses chevaux, ses poules, ses moutons, ses ânes, ses pots de fleurs, et même les sculptures alors que l'on refuse l'embarquement au pauvre harki... (P. 157).

Biographie de l'auteur
Alice Zeniter est née en 1986. Elle a publié quatre romans, dont Sombre dimanche (Albin Michel, 2013) qui a reçu le prix du Livre Inter, le prix des lecteurs de l'Express et le prix de la Closerie des Lilas et Juste avant l'oubli (Flammarion, 2015), prix Renaudot des lycéens. Elle est dramaturge et metteuse en scène.

Suite de la rubrique page suivante

Appel à cotisation 2018

La MAFA a besoin de votre soutien pour cette nouvelle année.
Nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer votre cotisation 2018 dès que possible :

30€ pour les adhérents de soutien
50€ pour les adhérents retraités
100€ et plus pour les adhérents actifs ou bienfaiteurs

Coupon à retourner à MAFA, 95 rue d'Amsterdam, 75008 Paris avec votre règlement

Nom - Prénom _____

Adresse _____

Cotisation 2018 envoyée le _____ La somme de _____

Par chèque n° _____

Signature :

Exposition : « Entre racines et horizons » pendant trois semaines au Centre culturel de Fréjus

Du 30 mars au 22 avril 2018, le centre culturel de Fréjus, hébergé dans la Villa Aurélienne, prestigieux bâtiment, a abrité une manifestation artistique rare : « Entre racines et horizon ». Neuf artistes plasticiens pieds-noirs, sept peintres, un sculpteur et une photographe, y étaient invités pour exposer leurs œuvres pendant trois semaines : Josette Jomaray, Chantal Rombi, Jean-François Galéa, Nicole Guiraud, Joss Chatel, Gaby Casini et Josette Spiaggia, Pierre Gimenez et Marie-Claude San Juan. Autant de témoignages culturels, artistiques, historiques, sociologiques, sur la vie de l'Algérie française. Documents iconographiques ou photographiques, écrits d'époque ou créations contemporaines composaient un panorama complet, scientifique et historique, unique et original à travers l'expression culturelle et artistique, sont venus nourrir la transmission de la mémoire et la préservation de l'Histoire des Pieds-Noirs. La presse a abondamment couvert l'événement et les visiteurs ont été nombreux.

En marge de cette grande exposition dont on a pu souligner l'exceptionnelle qualité, des conférences et exposés ont été tenus, ainsi que des lectures d'extraits d'œuvres. C'est ainsi que l'on aura pu écouter Hubert Ripoll, écrivain et psychologue, à propos de *« La résilience par la création artistique chez les artistes Pieds-noirs »*. L'historien Gérard Crespo a présenté son dernier ouvrage : *« Deux enfants dans la guerre ou Comment un historien devient poète »* (illustration de nicole Guiraud). Ces deux interventions étaient prolongées par un dialogue avec la plasticienne Nicole guiraud. La romancière Maïa Alonso a donné lecture d'extraits de ses livres sur la guerre, notamment *« Le rêve assassiné »* distingué du Prix 2017 « Histoire-Mémoire » de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie. Enfin l'historienne Elisabeth Cazenave, présidente de l'association Abd-El-Tif, a évoqué un demi-siècle de vie artistique en Algérie, à la Villa Abd-El-Tif (1907-1962).

C'est donc sous le signe de la résilience – thématique annoncée par la conférence inaugurale – qu'a souhaité se placer l'événement, revêtant à la fois des caractères culturel et scientifique, mais également et fort logiquement une vraie dimension historique. Les organisatrices Jacqueline Perez (qui avait déjà proposé une exposition dédiée aux artistes australiens l'année passée) et l'artiste-peintre Nicole Guiraud (qui expose et prit part à quelques conférences) ont voulu montrer la vision de ces artistes sur les deux rives de la Méditerranée.

Vous souhaitez adhérer à l'association ?

Il vous suffit de compléter le coupon réponse et de nous le renvoyer avec le chèque d'adhésion. D'avance, nous vous en remercions.

30€ pour les adhérents de soutien
50€ pour les adhérents retraités
100€ et plus pour les adhérents actifs ou bienfaiteurs

Coupon à retourner à MAFA, 95 rue d'Amsterdam, 75008 Paris avec votre règlement

Nom - Prénom _____

Adresse _____

Cotisation 2018 envoyée le _____ La somme de _____

Par chèque n° _____

Signature :

1

2

3

4

5

6

7

8

9

La Villa Aurélienne accueille l'exposition (1 - 3) où sont exposées les oeuvres de Nicole Guiraud (2), de Josette Jomaray (4), de Chantal Rombi (5) et de Jean-François Galéa (6).
En marge de l'exposition, plusieurs conférences et lectures ont été animées par Nicole Guiraud et Gérard Crespo (7), Hubert Ripoll (8) et Elisabeth Cazenave (9).

Nécrologie
Décès de Jean-Louis Jourdan

Jean-Louis Jourdan
Mostaganem 30 avril 1943
Marseille 23 juin 2018

*Né en Algérie, maitre Jean Louis JOURDAN est descendant d'une famille établie en Algérie depuis 1848. Issu d'une lignée de pionnier d'**Affreville**, puis de **Mostaganem**, dont l'engagement au profit de la collectivité avait débuté très tôt (grand père, arrière-grand-père et trisaïeul maire d'Affreville), il se plaisait à dire qu'il avait un double atavisme « pied noir et corse » (du coté de sa mère).*

Avec ses parents, Julien JOURDAN, (chirurgien dans sa clinique à Mostaganem, puis à Porto-Vecchio), et Angèle PAGANELLI, (infirmière travaillant avec son mari), ils avaient traversé les douloureux événements d'Algérie et s'étaient rapatriés en Corse à Porto-Vecchio.

*Pour les besoins de ses études, il s'était installé à **Marseille** où il avait successivement fait des études de Sciences Politiques, puis de Droit avant de s'engager dans le notariat. Là, il y avait retrouvé une communauté pied noir très présente.*

*Rencontrant celle qui allait devenir son épouse, Danielle, alors interne en médecine, il avait fait le choix de **s'établir à Marseille** en s'installant comme **notaire** à la fin de ses études universitaires.*

*Profondément marqué par la perte de sa province natale, Jean-Louis JOURDAN **a agi durant toute sa vie au profit de ses compatriotes rapatriés d'Algérie**, en s'engageant dans de très nombreuses associations pied noir, actives localement comme nationalement (ANFANOMA, la MAFA, le CDHA, le cercle algérianiste, les anciens de Mostaganem, les rapatriés d'Oranie, Association du sanctuaire de ND de Santa Cruz). De même, proche du Bachagha Saïd BOUALEM, il a toujours veillé à soutenir au mieux la communauté **harki**.*

*Il s'est également engagé en **politique** dès 1974, lors de la campagne de Valérie Giscard d'Estaing, où il ne manquait pas de relayer les préoccupations de ses amis, rapatriés, harkis et anciens combattants au sein de sa famille politique (UDF/CDS), tant localement qu'au niveau national.*

*Passionné **d'histoire** (des idées politiques ; des institutions publiques ; et surtout d'histoire militaire), il avait gardé un **lien très fort avec l'université de droit d'Aix-Marseille**, où il a été chargé d'enseignements durant de nombreuses années. Outre des cours, sur les sites de Marseille la Canebière et de l'espace Van Gogh d'Arles, il donnait régulièrement des conférences.*

*Aussi fier de ses racines corses, que pied noir, il était actif dans plusieurs **associations corses** où il comptait de nombreux amis (Société d'histoire Corse A BANDERA, membre de la maison de la Corse à Marseille, Souvenir Napoléonien, fédération des groupements corse des BdR).*

*Homme **passionné**, souvent excessif, Jean-Louis JOURDAN n'en était pas moins **un homme fidèle en amitié et débordant d'amour pour les siens**. Il a toujours été très fier de sa famille (sa femme et ses 2 fils Julien et Pierre), pour laquelle il était prêt à tout.*

*Homme **engagé**, il avait des fortes valeurs qu'il a tenu à transmettre à ses enfants, tel que l'envie de réussir et l'aide de son prochain.*

Si son départ laisse un immense vide, et qu'il repose dorénavant avec ses nombreux amis partis avant lui, il continuera à veiller sur les siens d'où il est à présent.

Le Général Fournier déposant la gerbe lors des cérémonies du 5 juillet 2017 à Paris

Vie des Associations
Quelques échos

MAFA / GRFDA / ANFANOMA / AAALGERIANIE

CEREMONIES DU 5 JUILLET 2018 A PARIS

A la mémoire des victimes oranaises du 5 juillet 1962, de tous les civils, militaires et Harkis tombés en Algérie ou portés disparus. Souvenons-nous de nos morts restés sur notre terre d'Algérie . Comme chaque année, nous perpétuons cet hommage et vous prions de venir nombreux. Programme :

11 heures : Messe du Souvenir en l'Eglise Sainte Odile (2 avenue Stéphane Mallarmé / 75017 / Paris) célébrée par le Révérend Père Jean-Paul Argouarc'h – Métro Ligne 2 / BUS : PC1 / PC3 / 92 / 93 / 84. Station Porte de Champerret.

15 heures : Recueillement et dépôt de gerbes devant les colonnes du Quai Branly. RER : ligne C (station Champs de Mars - Tour Eiffel) Métro : ligne 6 (station Bir hakeim)

18H30 : Cérémonie à l'Arc de Triomphe organisée par le C.L.A.N-R

Les participants sont priés de se rassembler en haut des Champs Elysées à partir de 17h45.

NB : A l'issue de la cérémonie religieuse, possibilité d'un déjeuner en commun à 12 heures pour 29 euros Restaurant L'Etoile de Taroudant / 15 rue d'Héliopolis / 75017 / Paris

N'envoyer pas de chèque, le règlement se fera sur place.

Contacter **Monique Chavrondier** par courriel ou téléphone. MAFA / 95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS Téléphone fixe : 01 45 26 29 33 Courriel : mafa.pn@free.fr

CDHA – Expositions

Nos expositions poursuivent leur route… De Paris à Toulon, en passant par Leucate, les expositions itinérantes du CDHA continuent de promouvoir à travers toute la France l'oeuvre des Français d'Afrique du Nord.

Elles sont également l'occasion de nouer des liens privilégiés avec des associations locales. Ainsi avec l'ACAPNA (Association Canétoise des Pieds-Noirs et leurs Amis), qui a accueilli en septembre deux expositions du CDHA (« Paroles d'Exode » et « L'armée d'Afrique 1830-1962 : Des confins du désert aux cinq continents ») et reçu 816 visiteurs.

Souvent demandé par les visiteurs, un ouvrage commentant les panneaux de l'exposition sur Paroles d'Exode vient d'être édité (en vente au CDHA, 12€). Il bénéficie d'une abondante iconographie et des commentaires et analyses de Gérard Crespo, historien spécialiste de l'exode de 1962.

Guides de Mascara

Les anciennes « Guides de France » de Mascara se sont réunies pour la Pentecôte à Nîmes, toujours dans la joie et la bonne humeur. Armande Blasselle a fêté ses 90 ans avec un peu d'avance. Photo Danielle Paya.

Harkis : Syndia Hamoudi, fille de Harki, relève le défi de la mémoire

Photo haut : Syndia Hamoudi au 1er rang au milieu. Photo bas : de nombreuses personnalités du monde Pied-noir et Harki étaient présentes. ©S.Hamoudi

Le 12 mai dernier s'est déroulée une commémoration du drame des Harkis à Toulouse, impulsée par Syndia Hamoudi, fille de Harki. Une commémoration, dira-t-elle, « marquée au fer rouge dans l'histoire des Harkis » puisqu'il s'agit d'un télégramme daté du 12 mai 1962, donc après les accords d'Évian, dans lequel Messmer et Joxe, celui-ci ministre du Général De Gaulle, ordonnaient aux militaires de désarmer et abandonner les Harkis : « Il faut dénoncer cette date qui justifie notre drame, par des cérémonies dans toute la France. Nous devons commémorer la pierre pour nos chers disparus et la chair pour les vivants, l'un ne va pas sans l'autre ». Pour Syndia Hamoudi, le problème est surtout lié à la descendance Harkis qui n'a pas su prendre le flambeau « pour être à la hauteur de nos parents, tant que certains de notre famille Harkis confondront leur cause avec notre cause, on ne pourra pas avancer ». Elle poursuit : « Chacun veut être le Moïse de notre histoire, celui qui trouvera le remède miracle. Mais on ne peut pas soigner une pathologie si on cherche uniquement à guérir sa propre maladie. Je sais que ça va rendre fous furieux certains ou certaines, mais je n'ai pas la langue de bois, je dis la vérité et non ma vérité. C'est un travail que nous faisons sur le plan national, tant sur l'emploi, que sur l'écoute, les visites aux veuves de Harkis, aux femmes de Harkis divorcées souvent oubliées - (leurs époux ont pris des femmes beaucoup plus jeunes). Nous nous battons aussi sur le terrain, le logement, les écoles. Il y a d'excellentes associations dans toute la France. Néanmoins nous sommes tous responsables de notre histoire, il ne faut pas qu'attendre des autres ; nous devons tous et toutes être acteurs de notre histoire et non spectateurs passifs ». Et de conclure : « grâce à vos sourires cette journée s'est déroulée sous le soleil de l'amitié et s'est achevée après avoir partagé le repas, puis le café des échanges. Nous avons terminé en chantant, en musique et en dansant, ce qui fut un pur régal «comme là-bas-dis». Malgré cette date, nous avons su rire. Nous ne sommes pas de ceux qui pleurent assis sur le malheur. Même quand le cœur chavire, nous sommes de ceux qui pensent qu'il nous reste une chance ».

Prochain rendez-vous avec les Harkis, le 25 septembre journée nationale des Harkis. L'association de Syndia prépare une sortie pour fin septembre en bus pour une visite au Mémorial de Rivesaltes ancien camp de Joffre où les Harkis ont été parqués. Halte à Port-Vendres, qui fut un des port avec Sète et Marseille où la plupart des Harkis et Pieds-noirs ont débarqué en 1962.

Samedi 12 mai 2018, devant le monument aux morts de Toulouse, des associations Harkis de l'Occitanie ont souhaité se fédérer à l'association « Harkis Reconnaissance Justice Devoir de Mémoire », présidée par Syndia Hamoudi. Elle a été désignée coordinatrice nationale 2018 par le Comité du 12 mai 1962. Une bonne centaine de participants à cette date de mémoire du désarmement et de l'abandon des Harkis, dont de nombreuses personnalités du monde Pied-Noir et Harkis.

Sauvian : les pieds-noirs préparent la relève

Le bureau avec le maire le jour de l'assemblée générale (sources : Midi Libre)

L'association multiplie les rendez-vous conviviaux.

L'Amicale sauviannaise des pieds-noirs et de ses amis, forte de 326 adhérents s'est réunie pour partager la galette des rois et renouveler les adhésions. L'occasion, aussi, de lancer un appel à de nouveaux membres. Le président René Stella présenta le nouveau bureau : Éric Cabello, vice-président ; Béatrice Stella, secrétaire ; Yvonne Oustric, secrétaire suppléante ; Geneviève Janty, trésorière ; Christine Cabello, trésorière adjointe ; M. et Mme Rubio, Monique Stella, André Daval et Patrick Boyer, membres. Tous aimeraient, par ces réunions empreintes de convivialité, laisser aux futures générations une trace indélébile, et, aussi, laisser place à la relève pour pérenniser leur culture. Les adhérents évoquaient les deux voyages en préparation : un séjour aux îles Canaries, prévu du 7 au 14 septembre, et une croisière en Méditerranée, du 9 au 16 novembre.

La balance de Thémis, un des symboles de la justice

Rubrique Juridique
Toute victime civile du terrorisme pendant la guerre d'Algérie est susceptible d'être indemnisée

Le Conseil Constitutionnel, dans une décision n° 2017-690 QPC du 8 février 2018 a estimé que les étrangers devaient bénéficier de l'article 3 de la loi n° 63-778 du 31 juillet 1963 créant un régime d'indemnisation pour les victimes civiles de dommages physiques subis au cours de la guerre d'Algérie, du fait d'attentats ou de tout autre acte de violence.

Cette décision, dont on peut approuver l'esprit, s'impose aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles. En effet avec les français européens et les français de statut civil de droit local vivaient en Algérie avant son indépendance, de nombreux étrangers, notamment ibériques, maltais, italiens…

Néanmoins, certains commentateurs ont déduit de la même décision que les personnes susceptibles de solliciter la pension de victime civile de la guerre d'Algérie peuvent avoir été victimes aussi bien de l'armée française que du FLN ou de l'OAS. C'est ce qu'affirme un article du journal LE MONDE du 14 février 2018 signé par Charles BOZONET et Jean Baptiste JACQUIN.

Or il résulte de l'esprit et de la lettre de la loi ainsi que des débats au parlement que les faits générateurs des dommages indemnisables sont des attentats ou des actes de violence (agressions, enlèvements…) visant une population cible (la population favorable à la présence de la France ou à la politique de son gouvernement) et également les autorités civiles représentant le pouvoir légitime à l'époque.

L'objet de la loi est donc bien d'indemniser les personnes ou leurs ayants-cause qui ont eu à souffrir des violences commis par des groupes insurgés et non par des agents des autorités légales du moment chargées de la protection des personnes et des biens, du maintien de l'ordre dans des départements ou s'exerçait la souveraineté de la France.

Toute interprétation contraire ferait preuve d'un militantisme anticolonialiste relevant d'une opinion mais non d'une exégèse juridique.

© Crédit Balance de Thémis : Freepik - Crédit photo : Thinkstock

Assur'agence Monceau
Vous écouter pour vous assurer

Assurances des particuliers et des professionnels
Un service de proximité dans votre région.

disponibilité - écoute - confiance

Agriculteurs, exploitants agricoles

Multirisque Agricole*

Protégez votre exploitation et votre habitation

- Une couverture d'assurance complète
- Des tarifs préférentiels pour les jeunes agriculteurs
- Des services d'assistance associés à une protection juridique
- Une responsabilité civile professionnelle efficace

Monceau Cap Retraite Agricole**

Votre contrat de retraite supplémentaire Madelin Agricole

- Épargnez à votre rythme et préparez au mieux votre retraite
- Bénéficiez d'un cadre fiscal dédié pour les exploitants agricoles
- Personnalisez votre rente viagère selon vos besoins
- Protégez vos proches immédiatement et faites le choix de garanties complémentaires

www.monceauassurances.com

* La Multirisque agricole est un contrat proposé par Monceau Générale Assurances, société anonyme au capital de 30 000 000 € Entreprise régie par le Code des assurances RCS Blois B 414 086 355 et labellisée Monceau Assurances - Siège social : 1, avenue des Cités Unies d'Europe CS 10217 - 41103 Vendôme cedex.
** Monceau Cap Retraite Agricole est un contrat proposé par Capma & Capmi, sise 36/38 rue de Saint-Pétersbourg - CS 70110 - 75380 Paris Cedex 08, société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes - Entreprise régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances - Siret 775 670 482 00030.
Les contrats proposés par Monceau Générale Assurances et Capma & Capmi sont distribués par le réseau d'agents généraux tous enregistrés à l'Orias - www.monceauassurances.com

Monceau Assurances mutuelles associées